



RAPPORT ANNUEL 2021

Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets ménagers et assimilés

Rapport établi conformément à la Loi N°95-101 du 02/02/1995, dite loi Barnier,
et au Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015



FUMEL
— VALLÉE DU LOT —

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande 47502 FUMEL - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com

**INDICATEURS TECHNIQUES**

Territoire et organisation du service.....	1
Collectes et traitements des matières.....	2
Bilan des tonnages.....	6
Prévention et informations diverses	7

INDICATEURS FINANCIERS

Charges, produits et coût du service.....	8
Performances financières du service.....	9

BILAN

Objectifs et perspectives.....	10
--------------------------------	----

Territoire et organisation du service



FUMEL VALLÉE DU LOT

Présentation et compétences

Située en région Nouvelle-Aquitaine dans le département du Lot-et-Garonne (47), Fumel Vallée du Lot regroupe 27 communes et 24490 habitants. Elle fut créée en 2017 suite à la fusion de deux collectivités : Fumel Communauté (FC) et la Communauté de Communes de Penne d'Agenais.

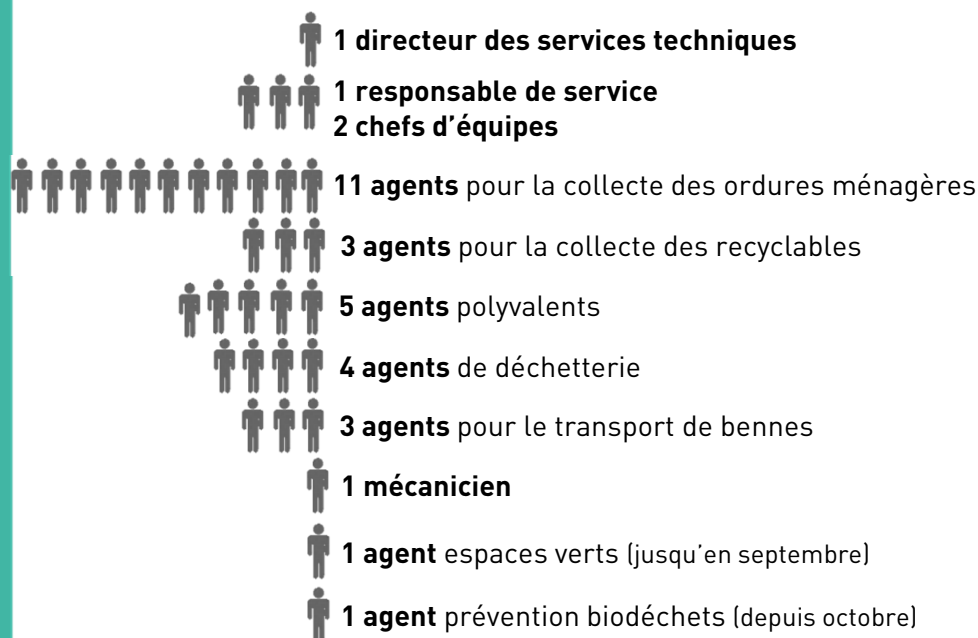
Elle possède la compétence **collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés.**



Carte 1: Territoire de Fumel Vallée du Lot

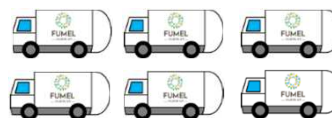
Personnel du service

La totalité du service de collecte des déchets de Fumel Communauté est assuré en **régie**. Au total, le service environnement emploie **31 personnes**:



Moyens techniques

Parc roulant de la régie de collecte:



6 camions à benne compactrice pour la collecte des ordures ménagères et des emballages des professionnels (4 bennes pour la collecte + 2 de remplacement)



3 camions bennes pour la rotation des bennes de déchetterie et le transport des déchets



2 camions grue pour la collecte du tri sélectif et des branchages



1 véhicule utilitaire pour les espaces verts



1 camion pour la location des bennes et la collecte des encombrants/ferraille

Équipements de collecte:



1000 bacs roulants 770 litres pour la collecte des OM

50 bacs roulants 770 litres pour la collecte des EMR



380 colonnes réparties sur 102 Points Tri (147 emballages, 106 papiers et 127 verres)



4 déchetteries: Blanquefort-sur-Briolance, Montayral, Penne d'Agenais et Tournon d'Agenais.

Organisation générale de la collecte

- **Ordures ménagères résiduelles (OMR)** : Collecte en porte à porte sur tout le territoire.
- **Emballages ménagers recyclables (EMR)**, **Verre**, **Papier** : Apport volontaire sur tout le territoire.
- **Encombrants / ferraille** : collecte sur rendez-vous sur tout le territoire ou apport volontaire en déchetterie.
- **Déchets verts** : collecte en porte à porte de mars à novembre dans les zones agglomérées et sur rendez-vous sur le reste du territoire ou apport volontaire en déchetterie.
- **Cartons, bois, mobilier, déchets électroniques, lampes, huiles minérales, huiles alimentaires, déchets ménagers spéciaux, déchets de soins, piles, radiographies, cartouches d'imprimantes, tout-venant** : apport volontaire en déchetterie.

Collectes et traitements des matières



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



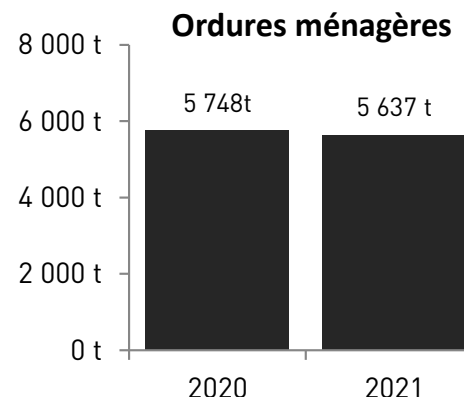
La collecte des OMR se décompose en 20 tournées (14 tournées en porte-à-porte et 6 tournées pour les bacs 770 l) réalisées de 6h et 12h30. Chaque zone du territoire bénéficie d'une collecte en porte à porte par semaine.

En été, la régie organise 2 tournées supplémentaires pour assurer la collecte du surplus d'OMR généré par l'activité touristique sur le territoire.

Jour de collecte	Commune
Lundi	Fumel, Penne d'Agenais (Z1)
Mardi	Montayral, Trentels, Saint-Sylvestre-sur-Lot (Z1)
Mercredi	Auradou, Blanquefort-sur-Briolance, Frespech, Lacapelle-Biron, Massels, Massoulès, Saint-Front-sur-Lémance, Saint-Georges, Sauveterre-la-Lémance, Trémons
Jeudi	Condezaygues, Courbiac, Cuzorn, Dausse, Masquières, Penne d'Agenais (Z2), Thézac, Tournon d'Agenais
Vendredi	Anthé, Bourlens, Cazideroque, Monsempron-Libos, Saint-Sylvestre-sur-Lot (Z2), Saint-Vite

Une fois collectées, les OMR collectées sur l'ancien territoire de Fumel Communauté sont stockées au quai de transfert de Fumel propriété de ValOrizon. Les OMR collectées sur l'ancien territoire de la CC de Penne d'Agenais sont directement acheminées vers l'installation de stockage des déchets non-dangereux (ISDND) de l'Albié à Monflanquin (47), site géré par ValOrizon.

En 2021, la régie a collecté **5 637,43 tonnes** d'OMR, soit **230 kg/hab/an**. Cela représente 5kg/hab/an de moins qu'en 2020 soit une baisse de 2%.



Graphique 1 : Évolution des tonnages d'OMR collectés entre 2020 et 2021

Traitement

Les OMR stockées au quai de transfert sont ensuite acheminées vers leur destination finale : l'ISDND de l'Albié à Monflanquin (47), où elles sont enfouies. Le transport entre le quai de transfert et le site d'enfouissement est assuré par les Transports Marty Michel (Boé, 47).

Le coût de l'enfouissement d'1 tonne d'OMR est facturé 149,36 € TTC par ValOrizon.



Ci-dessus: Casier de stockage à l'ISDND de Monflanquin (47)



LE SYNDICAT VALORIZON

ValOrizon, Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers de Lot-et-Garonne (anciennement le SMIVAL 47) gère le traitement des OMR, du tout-venant, des déchets verts et des EMR de Fumel Vallée du Lot. Il est également propriétaire du quai de transfert de Fumel.

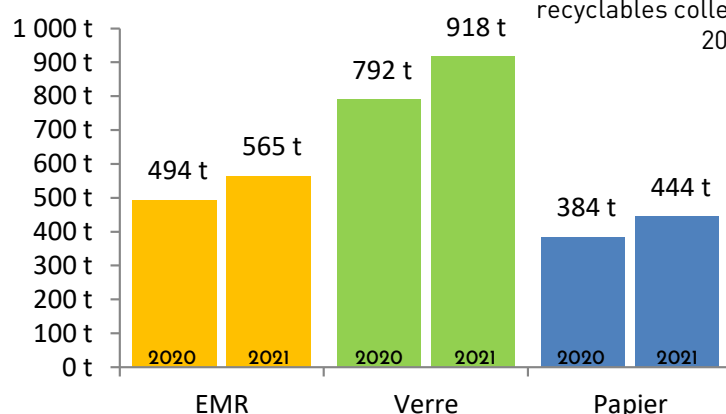


Collecte

La collecte du tri sélectif s'effectue en apport volontaire via les 102 « Points tri » répartis sur l'ensemble du territoire. Elle concerne les EMR, le verre et le papier. Le vidage des colonnes d'EMR est effectué toutes les semaines. Le vidage des colonnes verre et papier est effectué tous les 15 jours pour les bornes à fort taux de remplissage et toutes les 5 semaines pour les autres bornes.

En 2021, la régie a collecté :

- **564 t d'EMR**, soit **23 kg/hab/an**;
- **918 t de verre**, soit **37,5 kg/hab/an**
- **444 t de papier**, soit **18,1 kg/hab/an**.



Traitement

> Verre

Le verre collecté transite par le quai de transfert de Fumel. Il est ensuite acheminé par un transporteur affrété par le repreneur O-I Manufacturing France jusqu'au centre de tri du verre à Izon (33) et recyclé ensuite juste à côté, à la verrerie de Vayres (33).

TRI SÉLECTIF



> Papier

Les papiers collectés par Fumel Vallée du Lot transitent par le quai de transfert de Fumel et sont apportés en double benne à Villeneuve/Lot (47) pour être valorisés par les Ets Soulard puis envoyés dans des usines de recyclage.

> EMR

Un fois collectés, les EMR sont stockés au quai de transfert de Fumel avant d'être acheminés vers le centre de tri de Catus (46) géré par le SYDED du Lot. Le tri d'1 tonne d'EMR est facturé 225,75€ TTC. Chaque matière triée est ensuite revendue à un recycleur. Voici les matières recyclées en 2021 dans les centres de tri de Catus (321 tonnes en 2021) :

Métaux

- **Acier: 71,731 tonnes** reprises par Paprec (Mercuès, 46)
- **Aluminium: 2,175 tonnes** reprises par Paprec (Mercuès, 46)
- **Petits Aluminiums: 5,803 tonnes** reprises par Alunova

Fibres

- **Papier cartonné complexé (PCC): 12,292 tonnes** reprises par Paprec (Mercuès, 46)
- **Papier cartonné non complexé (PCNC): 109,410 tonnes** reprises par Paprec (Mercuès, 46)
- **Papier à trier: 25,576 tonnes** reprises par Paprec (Mercuès, 46)

Plastiques

- **Films plastiques: 12,565 tonnes** reprises par Paprec (Mercuès, 46)
- **Autres plastiques: 81,510 tonnes** reprises par Paprec (Mercuès, 46)

Refus de tri: 232 tonnes (incinérés à l'UIOM (Brive, 19) à Catus)

SOUTIENS POUR LE TRI SÉLECTIF



La collecte des emballages est soutenue par l'eco-organisme CITEO dans le cadre du Contrat pour l'action et la performance (CAP) – Barème F. La collecte des papiers bénéficie elle aussi d'un soutien à la tonne triée.

Collectes et traitements des matières



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

Collecte

Les 4 déchetteries du territoire sont accessibles gratuitement à tous les administrés de Fumel Vallée du Lot, ainsi qu'aux habitants de 4 communes limitrophes situées dans le département du Lot : Mauroux, Soturac, Saux, Saint-Matré.

Les utilisateurs doivent se munir d'un badge pour accéder aux sites.

Les professionnels qui payent la Redevance Spéciale disposent également d'un accès en déchetterie.

DÉCHETTERIES ET COLLECTES SPÉCIFIQUES



Carte 2: Localisation des déchetteries

Horaires d'ouverture des déchetteries à compter du 01 novembre 2020

Du 01 mars au 30 juin et du 01 septembre au 31 octobre	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin 8h-12h	Après-midi 14h-18h	Matin 8h-12h	Après-midi 14h-18h	Matin 8h-12h	Après-midi 14h-18h	Matin 8h-12h	Après-midi 14h-18h	Matin 8h-12h	Après-midi 14h-18h	Matin 8h-12h	Après-midi 14h-18h
MONTAYRAL												
PENNE D'AGENAIS												
BLANQUEFORT												
TOURNON												

Du 01 juillet au 31 août	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Continu 7h-15h	matin 8h-12h	Continu 7h-15h	matin 8h-12h	Continu 7h-15h	matin 8h-12h	Continu 7h-15h	matin 8h-12h	Continu 7h-15h	matin 8h-12h	Continu 7h-15h	matin 8h-12h
MONTAYRAL												
PENNE D'AGENAIS												
BLANQUEFORT												
TOURNON												

Du 01 novembre au 29 février	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin 9h-12h	Après-midi 14h-17h	Matin 9h-12h	Après-midi 14h-17h	Matin 9h-12h	Après-midi 14h-17h	Matin 9h-12h	Après-midi 14h-17h	Matin 9h-12h	Après-midi 14h-17h	Matin 9h-12h	Après-midi 14h-17h
MONTAYRAL												
PENNE D'AGENAIS												
BLANQUEFORT												
TOURNON												

Déchets collectés en benne de 30 m³: Tout-venant (déchets non recyclables : incinérés) ; Déchets végétaux ; Ferraille ; Bois ; Cartons bruns ; Mobilier.

Déchets collectés en bennes de 12 m³: Gravats avec terre et sans terre.

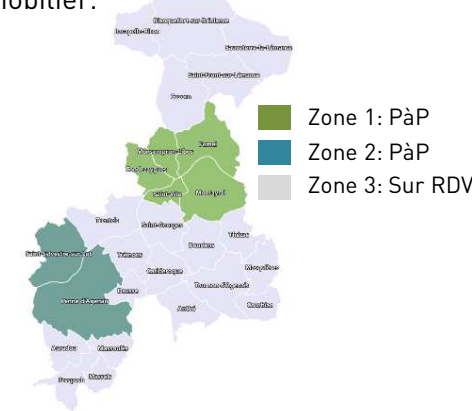
Déchets collectés en bennes de 8 m³: Bidons plastiques vides et pneus.

Déchets collectés sur des aires spécifiques:

- Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE) : aire spécifique;
- Huiles minérales : cuve ;
- Huiles végétales : bidons de 200 litres ;
- Batteries : box plastiques ;
- Déchets Diffus Spécifiques (DDS) (peinture, enduits, aérosols, produits phytosanitaires), produits liquides (acides et bases), comburants et filtres : box plastiques ;
- Piles, cartouches d'encre : local fermé ;
- Déchets d'Activité de Soin à Risque Infectieux (DASRI) : local fermé et carrelé (DASRI apportés par les particuliers dans des boîtes sécurisées) ;
- Radiographies argentiques et numériques.

Déchets également collectés en porte à porte

- **Encombrants/ferrailles** : Un service de collecte des encombrants/ferrailles est organisé sur prise de rendez-vous.
- **Location de bennes 8m³** : Les administrés ont la possibilité de louer des bennes de 8m³ pour y déposer certains types de déchets qui doivent préalablement être triés. Benne à 120€ : déchets végétaux, bois et tout-venant. Benne à 80€ : ferraille et éco-mobilier.
- **Déchets végétaux** : Une collecte des déchets végétaux en porte à porte est organisée 1 fois par mois de mars à novembre dans les zones agglomérées (Fumel, Montayral, Monsempron-Libos, Saint-Vite et Penne d'Agenais, Saint-Sylvestre-sur-Lot). Sur le reste du territoire, les déchets verts peuvent être collectés sur rendez-vous.



Carte 3: Secteurs de collecte des déchets verts

Collectes et traitements des matières



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DÉCHETTERIES ET COLLECTES SPÉCIFIQUES



Tonnages collectés et traitement

Déchet	Transport	Repreneur	Filière de traitement	Tonnages	Ratio (kg/hab.)
Tout-venant	Transports Marty Michel / Fumel Vallée du Lot	VALORIZON	Enfouissement à Montech (82) et Monflanquin (47)	1734,74	70,83 kg/hab/an
Gravats	Fumel Vallée du Lot	Solutions locales	Enfouissement solution locale (remblais)	1520	62,06 kg/hab/an
Déchets végétaux	Fumel Vallée du Lot	VALORIZON	Compostage à Monflanquin (47)	4532,59	185,08 kg/hab/an
Ferrailles	Brangé environnement	Brangé environnement	Recyclage à Bias (47)	540,04	22,05 kg/hab/an
Bois	Brangé environnement	Brangé environnement	Recyclage à Bias (47)	1454,53	59,39 kg/hab/an
Cartons bruns	Fumel Vallée du Lot	Ets Soulard	Recyclage à Villeneuve-sur-Lot (47)	430,27	17,57 kg/hab/an
DEEE	Eco-Systèmes	Eco-Sytèmes	Recyclage	335,14	13,68 kg/hab/an
Huiles minérales	Sevia	Sevia	Recyclage à Bordeaux (33)	19,96	0,82 kg/hab/an
DMS et bidons	SIAP	SIAP	Recyclage et incinération à Bassens (33)	42,79	1,75 kg/hab/an
Piles	Paprec	Paprec Cestas (33)	Recyclage et incinération à Mercurès (46)	2,81	0,11 kg/hab/an
Pneus	Fumel Vallée du Lot	Soregom		37,54	1,53 kg/hab/an
Mobilier	EcoMobilier	EcoMobilier	Recyclage	567,06	23,15 kg/hab/an
TOTAL				11 205,14	457,53

Soutiens

Plusieurs Eco-Organismes soutiennent le recyclage de certains déchets de déchetterie. Fumel Vallée du Lot travaille avec Eco-systèmes pour le recyclage des DEEE, avec EcoDDS pour le recyclage des déchets chimiques, avec Dastri pour le recyclage des déchets de soins, et avec Eco-mobilier pour le recyclage des meubles.



Bilan des tonnages (hors gravats)



FUMEL

VALLÉE DU LOT



6 750 tonnes collectées en porte à porte (ordures ménagères, déchets verts, encombrants/ferraille)

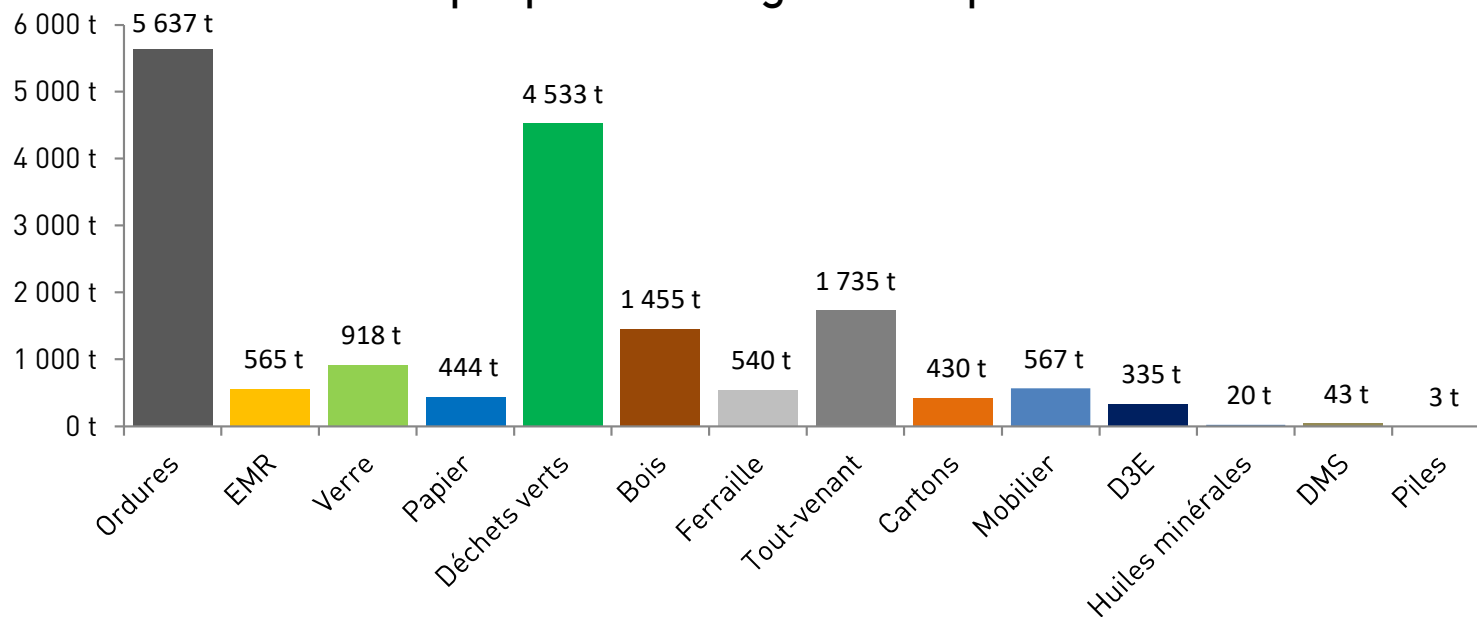


1 927 tonnes collectées en point d'apport volontaire (emballages, papier et verre)

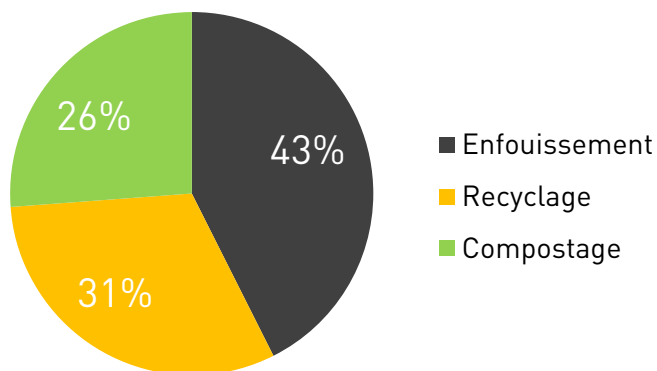


8 572 tonnes collectées en déchetterie

Graphique 3 : Tonnages totaux par matière en 2021



Graphique 4 : Mode de traitement des matières collectées en 2021



Tonnage total des déchets collectés sur le territoire de Fumel Vallée du Lot en 2021 :

17 249 tonnes, soit 704,63kg/hab/an

57% des matières collectées sont valorisées



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

Prévention

Vente de composteurs

Fumel Vallée du Lot met à disposition des administrés des composteurs de 400 litres et de 600 litres contre une contribution de 10€ et 15€ respectivement pour chaque modèle. En 2021, 124 composteurs de jardin ont été vendus.



Collecte des textiles, linges et chaussures (TLC)

LE RELAIS

Re_fashion

Des bornes destinées à la collecte des TLC sont réparties sur l'ensemble du territoire grâce à un partenariat entre Fumel Vallée du Lot et l'organisme « Le Relais » encadré par l'Éco-organisme Re_fashion.

Déchets des professionnels

La collectivité collecte les déchets des professionnels assimilés aux ordures ménagères dans la mesure où ils ne font pas appel à des dispositions techniques particulières.

Pour bénéficier de cette collecte, les professionnels doivent s'acquitter de la **Redevance Spéciale** (RS). Son montant est basé sur la quantité d'OMR présentée à la collecte par le professionnel. Jusqu'à 400 litres d'OMR par semaine, le professionnel paie le forfait minimum de 75 € par an. Au-delà de 400 litres par semaine, le montant est calculé en fonction du nombre de bacs dont dispose le professionnel et de la fréquence de collecte de ces bacs. Ainsi, chaque bac collecté une fois par semaine sera facturé 150 € par an, et 300 € s'il est collecté deux fois par semaine. A noter que les professionnels doivent acheter leur(s) bac(s) dont le volume ne doit pas excéder 770 litres. Le forfait comprend également :

- L'accès aux déchetteries du territoire,
- La collecte des cartons bruns ou emballages en porte-à-porte une fois par semaine dans la zone agglomérée.

Autre prestation : Collecte spécifique du supermarché E.Leclerc qui possède un compacteur.

Emploi et conditions de travail

Au sein du service tous les agents sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique. De manière exceptionnelle des contractuels remplacent les agents en arrêt de travail.

Par ailleurs, l'été, pour compenser le personnel en congés, ce sont 8 contractuels qui ont été embauchés pour la collecte.

Dépenses, recettes et investissements



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

Fonctionnement dépenses

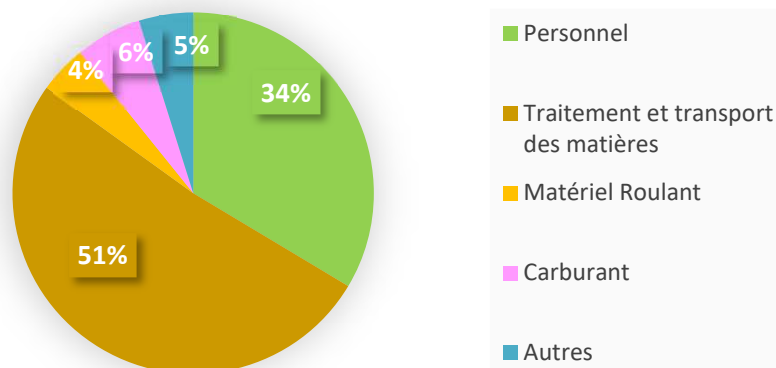
Les dépenses de fonctionnement comprennent :

- les charges fonctionnelles de structure : les amortissements, les frais de personnel (encadrements, comptable et mécaniciens) et de communication ;
- les charges techniques de collecte (en régie) : frais de personnel, de carburant et les frais liés aux véhicules (entretien, assurances...) ;
- les charges techniques de traitement : enfouissement, compostage, recyclage, frais de transport, etc.

DEPENSES

Personnel	1 074 570 €
Traitement des matières	1 642 932 €
Matériel Roulant	137 401 €
Carburant	189 060 €
Autres	155 530 €
TOTAL	3 199 493 €

Dépenses



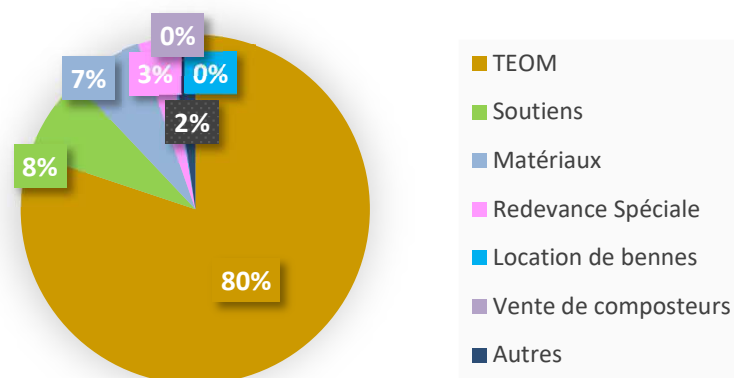
Fonctionnement recettes

La TEOM constitue la principale ressource financière du service environnement de Fumel Vallée du Lot. Le taux de la TEOM est fixé à 10,90% sur l'ensemble du territoire.

RECETTE

TEOM	2 827 353 €
Soutiens	275 347 €
Matériaux	236 910 €
Redevance Spéciale	96 879 €
Location de bennes	7 760 €
Vente des composteurs	1 795 €
Autres	81 446 €
TOTAL	3 489 108 €

Recettes



Investissements

INVESTISSEMENT

Véhicules	101 000 €
Colonnes et bacs	26 058 €
Sécurisation déchetterie	77 491 €
Autres (dont emprunts)	42 196 €
TOTAL	246 745 €

Détail des recettes



Détail des recettes

Ventes de matériaux

Collecte sélective

Verre	15 377 €
Papier	31 628 €
Emballages	35 202 €

Déchetteries

Cartons brun	39 573 €
Ferraille	115 130 €

TOTAL	236 910 €
--------------	------------------

Soutiens

Citéo	229 185 €
Eco TLC	2 449 €
Eco Mobilier	17 823 €
OCAD3E	25 890 €

TOTAL	275 347 €
--------------	------------------



Bilan de 2021

- Renouvellement du stock de composteurs,
- Fin des travaux de sécurisation des quais de la déchetterie de Montayral et lancement des travaux de mise aux normes et de réaménagement,
- Élaboration et adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLDPMA) en lien avec Valorizon,
- Élaboration et validation du projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en lien avec « territoire d'énergie » (ancien SDEE47),
- Étude préalable au déploiement de la redevance incitative (identification des points d'apport volontaire et des besoins en colonnes).

Prévention

- Poursuite de la vente des composteurs,
- Organisation de 6 ateliers d'initiation et de sensibilisation au compostage lors de la quinzaine du compostage 2021.

Perspectives pour 2022

- Poursuite des travaux de mise aux normes de la déchetterie de Montayral,
- Lancement des travaux de mise aux normes de la déchetterie de Penne d'Agenais,
- Préparer le déploiement de la redevance incitative,
- Commencer le déploiement des nouvelles colonnes de tri,
- Préparer la réorganisation du service dans le cadre de la redevance incitative,
- Déploiement du tri à la source des biodéchets (compostage individuel, partagé et en établissement).

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter le service Environnement de Fumel Vallée du Lot à l'adresse suivante :
ccfl@cc-dufumelois.fr